

Monsieur le chargé de mission,

Votre intervention dans le courrier picard du dimanche 23 juin 2013 a retenu notre attention et nous a aussi rendu très perplexes. Affirmer de façon péremptoire qu' « une falaise ça recule, c'est inéluctable » est stupéfiant et pourrait prêter à rire les plus vieux aultois si ce n'est que cette affirmation vient conforter une stratégie délibérée qui angoisse déjà 80 familles et bientôt beaucoup plus.

On imagine pourtant qu'en tant que chargé de mission « Stratégie - Littoral » pour le Département de la Somme vous avez eu l'occasion de venir à Ault pour y constater de visu la diversité des falaises et leurs phénomènes d'érosion. Si ce n'est le cas nous vous y invitons fermement et nous pourrions vous servir de guide.

C'est vrai que les falaises vives de notre côte alimentent par leur effondrement le renforcement du cordon de galets plus au Nord et vous citez bien le rôle catastrophique des constructions humaines que sont la jetée du Tréport, la digue du Havre, les centrales de Paluel et de Penly qui ont bloqué la migration des galets.

Alors pourquoi ne pas réclamer, comme nous, un peu de justice de la part de l'Etat et de ceux qui se sont institués décideurs politiques. Les mêmes qui depuis des années n'ont rien fait (et ils le reconnaissent) pour entretenir les ouvrages de défense contre l'érosion causée par la mer. Seuls les aultois ont payé avec leurs taxes d'habitations et taxes foncières démentielles les investissements des maires qui ont eu la volonté de réaliser des travaux pour la sauvegarde du front de mer, de la ville et de ses paysages somptueux ! La côte picarde ne comprend que 6,5 km de falaises entre Ault et Mers les Bains ! Une charge insupportable pour le département ?

Venons-en maintenant aux falaises mortes. Elles n'ont rien à craindre de la mer ! Elles ont seulement à souffrir de l'inconséquence de ceux qui ont laissé se délabrer les réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales, quand ils n'ont pas simplement ignoré que les quartiers du bord de mer ne disposaient pas de ces réseaux ! Il est donc bien plus simple pour l'Etat et les décideurs politiques de clamer haut et fort, presse à l'appui, que « le recul stratégique est une chance pour la ville » et d'ignorer que c'est une malchance pour ceux qui sont installés en front de mer et même un peu plus loin puisque maintenant il est annoncé que le front de mer deviendra une zone touristique sans habitations !

Monsieur le chargé de mission, ne soyez pas complice de l'abandon de Ault par les décideurs qui agissent sans aucune considération pour les populations et pour la sauvegarde de notre patrimoine !

Aidez les plutôt à appréhender la réalité des situations et informez les de l'existence d'autres solutions, sûrement à votre connaissance, ainsi que celles que nous sommes prêts à vous présenter !

Le projet du Moulinet reste bien obscur et le refus de nous communiquer des rapports d'étude comme le rapport INTERLAND, confirme les craintes que nous avons de découvrir un jour prochain, que ce projet que l'on dit magnifique, ne le soit que pour certains porte-monnaie.

Veillez recevoir, Monsieur le chargé de mission, l'expression de notre considération et l'assurance de notre dévouement à la sauvegarde du patrimoine de notre ville balnéaire.

Pour l'Association Ault Environnement
Le Président Bernard MOTUELLE

